



LE DEVOIR

LE MONDE

«Coup de force»
en Côte-d'Ivoire

Page B 8

ACTUALITÉS

L'eau sous haute
surveillance

Page A 3

VOL. XCI N° 243

LE MERCREDI 25 OCTOBRE 2000

87c + TAXES = 1\$

G20

Plus de policiers que de manifestants

Des bousculades
sans conséquence

ÉRIC DESROSIERS
VALÉRIE DUFOUR
LE DEVOIR

Quelques centaines de manifestants ont convergé pour une deuxième journée de suite, hier au centre-ville de Montréal, devant l'hôtel où se tenait la rencontre des membres du G20. Bien décidés à ne laisser personne d'autre imposer sa loi, les policiers les attendaient en plus grand nombre encore.

Au moment de mettre sous presse, la répétition des événements de la veille, que certains craignaient, ne s'était heureusement pas produite. Organisée cette fois par le Conseil central du Montréal métropolitain (CCMM-CSN), la nouvelle manifestation a tout juste donné lieu à quelques bousculades sans conséquence ainsi qu'à au moins une arrestation. La veille, le Service de police de la Communauté urbaine de Montréal (SPCUM) avait employé les matraques, le poivre de Cayenne et même les chevaux pour disperser une partie des quelque 500 manifestants après que certains d'entre eux eurent vandalisé la façade de l'hôtel Sheraton, boulevard René-Lévesque, et incendié un conteneur à déchets. Les manifestants avaient alors répliqué par des jets de pierres et de bouteilles. Les accrochages s'étaient conclus par trois blessés légers du côté des policiers, un nombre indéterminé de blessés dans l'autre camp et l'arrestation de 39 manifestants.

Étranges méthodes
policières

Prévue et autorisée de longue date, la manifestation d'hier a été accueillie vers 16h30 par un impressionnant dispositif de sécurité. Les policiers se trouvaient en masse partout. Étrangement, a noté le président du CCMM-CSN, Arthur Sand-

VOIR PAGE A 8: G20

■ Autres informations
en page A 2



Deux seules arrestations ont marqué les manifestations d'hier.

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Les derniers défenseurs de valeurs perdues?

«La vie est la première des guerres, et la lutte
humaniste est la seule qui donne un sens à la vie»

Les militants antimondialisation intriguent. Comme cela a encore été le cas lundi, l'image que nous en rapportent habituellement les médias est celle de manifestants plus ou moins violents venus perturber une quelconque réunion de chefs d'État ou de grandes institutions financières internationales. Selon ce que l'on pense de l'enjeu en question, on aura tendance à voir en eux de jeunes idéalistes en mal de sensations fortes ou les derniers défenseurs de valeurs humanistes perdues. *Le Devoir* vous propose, aujourd'hui et demain, une incursion dans leur monde.

ÉRIC DESROSIERS
LE DEVOIR

Il y a un peu plus de quatre ans, Nicolas Lefebvre-Legault a pendant quelques heures été l'ennemi public n° 1. Selon la police et les spécialistes des mouvements extrémistes, le mystérieux et inquiétant groupe anarchiste qu'il formait avec quatre (!) de ses amis, baptisé Démanarchie, était accusé d'avoir coordonné les troubles qui avaient mis Québec sens dessus dessous lors des festivités de la Saint-Jean-Baptiste. Il est vrai que la façade de l'Assemblée nationale avait essuyé des actes de vandalisme et que le petit journal qu'ils publiaient alors

prônait rien de moins que «la destruction de la démocratie parlementaire et de ses institutions». «La police nous a plus pris au sérieux qu'on le faisait nous-mêmes», relate le jeune homme aujourd'hui âgé de 24 ans. Relâché au bout de deux jours, ce fils de militants a repris son labeur de dénonciation du système. En plus d'appartenir à un nouveau groupe anarchiste, il s'est depuis peu trouvé un emploi à plein temps dans un comité populaire de quartier. «Il y a toujours eu des gens pour mener des luttes de ce genre-là. Avant, on se battait pour les droits syndicaux ou

VOIR PAGE A 8: DÉFENSEUR

Bordel immobilier au centre-ville

Des transactions
annulées et des projets
reportés en raison
des subventions aux
Cités du multimédia
et du commerce
électronique

HÉLÈNE BARIL
LE DEVOIR

Chiffres à l'appui, les propriétaires d'immeubles à bureaux du centre-ville de Montréal ont soutenu hier que les subventions accordées à la Cité du multimédia et celles à venir pour la Cité du commerce électronique auront un effet dévastateur sur le marché immobilier au cours des cinq prochaines années. Déjà, des transactions ont été annulées et des projets de construction ont été reportés en raison de l'intervention du gouvernement du Québec, affirme le vice-président de la société immobilière Westcliff, Richard Hylands.

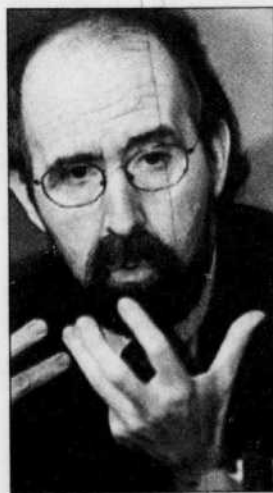
M. Hylands n'a pas voulu donner plus de détails sur les transactions annulées mais il a confirmé que Westcliff avait mis un terme à la construction de son immeuble à bureaux de 125 millions, à côté de la Tour de la Bourse. «Nous allons tout recouvrir de terre et de gazon avant la neige», a-t-il dit au sujet de ce projet de 31 étages et de 600 000 pieds carrés qui devait accueillir des entreprises de la nouvelle économie.

C'était avant l'annonce de la construction de la Cité du commerce électronique, qui ajoutera trois millions de pieds carrés d'espace locatif neuf au centre-ville. Westcliff, Oxford, Polaris, Alexis Nihon et Jakya sont au nombre des sociétés immobilières qui ont commandé une étude à la firme d'évaluation Desjarlais Prévost pour étayer les plaintes de concurrence déloyale qu'elles ont déjà adressées au ministre de l'Économie et des Finances, Bernard Landry.

L'étude rendue publique hier conclut que les subventions accordées aux entreprises qui s'installent dans la Cité du multimédia et à celles qui iront dans la future Cité du commerce électronique feront dégringoler la valeur commerciale des immeubles du centre-ville. Les taux d'inoccupation grimperont et les loyers vont se mettre à redescendre, affirme aussi Desjarlais Prévost, une filiale de Raymond Chabot Grant Thornton.

VOIR PAGE A 8: IMMOBILIER

CULTURE



Gérald Larose, moulin à plus-value

L'ancien
syndicaliste
a reçu trois
mandats et
un poste de prof
à l'UQAM

Page B 10

Effondrement du viaduc du Souvenir

Le vent mis en cause

Un «rapport bidon»
commandé pour mieux
dissimuler «l'ingérence» du
bureau du premier ministre,
disent les libéraux

FRANÇOIS CARDINAL
DE NOTRE BUREAU DE QUÉBEC

Le gouvernement a rendu public hier le rapport d'expertise sur les causes de l'effondrement à Laval du viaduc du Souvenir en juin dernier. Celui-ci conclut que les poutres étaient dans un tel «état d'équilibre précaire» que le vent, la variation de température ou des vibrations dues au passage des véhicules ont provoqué l'effondrement de quatre poutres, ce qui a eu pour effet de tuer une personne et d'en blesser deux. Mais selon des accusations portées hier par le Parti libéral, ce «rapport bidon» n'aurait été commandé que pour mieux dissimuler «l'ingérence» du bureau du premier ministre Lucien Bou-



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

L'effondrement du viaduc du Souvenir, sur l'autoroute 15, a fait un mort et deux blessés.

VOIR PAGE A 8: VIADUC



Élections 2000

Exode et subventions

Stockwell Day a remis à l'ordre du jour hier «l'exode des cerveaux» en affirmant que son projet de taux unique d'imposition favoriserait la rétention des diplômés universitaires. Jean Chrétien plaide pour une autre approche: soutenir la recherche et l'industrie de la haute technologie par des programmes de subventions que M. Day avait promis d'abolir lundi et que Gilles Duceppe soutient à condition que celles-ci ne servent pas de récompense aux amis du régime. Joe Clark propose pour sa part de réduire la dette de 25 milliards en cinq ans. Alexa McDonough, enfin, dénonce la politique environnementale du gouvernement libéral.

Une «tournee de la honte»

Le chef du Bloc québécois Gilles Duceppe a fait la tournée des entreprises situées dans la circonscription de Jean Chrétien (Saint-Maurice) qui ont bénéficié d'une aide financière et font l'objet d'enquêtes de la GRC.

■ À lire en pages A 4 et A 5

INDEX

7	78313 00066 5		
Annances.....	B 7	Idées.....	A 7
Bourse.....	B 2	Le monde.....	B 8
Avis publics.....	B 6	Les sports.....	B 7
Carrières.....	B 4	Mots croisés.....	B 6
Culture.....	B 10	Nature.....	B 6
Économie.....	B 1	Télévision.....	B 6
Éditorial.....	A 6	Météo.....	B 6

e-Québec

Une conférence de deux jours • les 28 et 29 novembre 2000
Le Centre Sheraton • Montréal, Québec

Miser sur la puissance d'Internet pour réaliser
des économies, renforcer la fidélisation de la
clientèle et étendre sa part de marché.

Allocutions par : M. David Cliche
Ministre délégué, Autoroute de l'information
L'honorable Martin Cauchon
Ministre développement économique Canada

Inscrivez-vous dès aujourd'hui! 1-866-294-8908 ou www.iqpc.com/e-quebec

LE DEVOIR

ACTUALITÉS

G20

SUITE DE LA PAGE 1

born, on a choisi de laisser entrer les quelque 200 manifestants dans le périmètre de sécurité avant de commencer à les en chasser tout de suite après. «*Ils ont voulu faire leur show, a accusé le représentant syndical. [...] Ce qu'il y a de clair, c'est que tout le grabuge qui entoure ces événements empêche que l'on déballe des vraies questions.*»

Gardés à distance de l'hôtel Sheraton, les manifestants ne pouvaient plus que scander leurs slogans. Estimant les nouvelles règles du commerce international responsables notamment de la dégradation du système d'éducation, du démantèlement des programmes sociaux et du travail forcé des enfants dans le Tiers-Monde, Arthur Sandborne a dénoncé «*la négociation derrière des portes closes*» qui a lieu présentement à Montréal. «*Ils sont en train de préparer le pire. [...] Le commerce international ne peut pas continuer à se développer comme il le fait sans que l'on établisse des mécanismes de protection des droits sociaux.*»

Par ailleurs, les organisateurs de la manifestation de lundi ont convié la presse hier après-midi afin de dénoncer la «*répression*» et la «*brutalité*» policière à leur endroit. Ils affirment que plusieurs manifestants ont été blessés par les forces de l'ordre.

«*C'est une émeute policière que nous avons vécue hier [lundi] et non une émeute des manifestants malgré ce qu'affirment de nombreux médias qui reprennent sans discernement le point de vue de la police.*», a lancé aux journalistes Mathieu Houle, un des membres du «*Comité d'accueil du G20.*» [...] Une quarantaine de personnes ont été arrêtées et, dans plusieurs cas, elles ne faisaient qu'aider des personnes blessées par les policiers.»

Sarita Ahojua s'est fait passer les menottes aux poignets lors de la manifestation. Venue témoigner devant les médias de la violence de l'escouade anti-émeute, Mme Ahojua a expliqué qu'elle évacuait tranquillement les lieux lorsqu'elle est venue en aide à une personne aspergée de poivre de Cayenne.

Pendant ce temps, les 39 manifestants arrêtés lundi ont comparu hier en cour où ils ont été accusés d'attroupement illégal et de participation à une émeute. Ils devront se présenter à nouveau devant les tribunaux en janvier. Tous ont ensuite été relâchés, sauf trois personnes accusées également d'agression armée.

Interrogé à savoir si ce sont les policiers qui ont provoqué les événements de lundi, le porte-parole du SPCUM, André Durocher, a dit qu'il allait laisser la population juger. «*Tout a été filmé et les gens ont pu voir des manifestants en cagoule, le vandalisme, le feu, les jets de pierres.*» Il précise avoir appelé Urgences Santé et que l'organisme ne lui a rapporté qu'une blessure à la suite de la manifestation. «*Un manifestant aurait été blessé au pied par un sabot.*», ajoute-t-il

Nos excuses!

Le samedi 14 octobre dernier, *Le Devoir* publiait un cahier spécial «*Télécommunications*» dans lequel un article intitulé «*La véritable revanche des Nerz*» était signé par Madeleine Leblanc. Or il n'était nullement précisé que Mme Leblanc, par ailleurs précieuse collaboratrice généraliste aux cahiers spéciaux du journal, occupe aussi, pour quelques mois, la fonction de directrice intérimaire des communications chez Pixcom, la société qui produit l'émission *La Revanche des Nerz*. Le secteur des cahiers spéciaux du *Devoir* n'aurait pas dû demander à sa collaboratrice d'écrire sur ce sujet car, quelles que soient les circonstances qui puissent expliquer cette situation exceptionnelle, il va sans dire qu'une telle pratique contrevient à la règle d'indépendance et d'impartialité du journaliste. La direction du *Devoir* s'excuse auprès de ses lecteurs et s'engage à redoubler de vigilance afin d'éviter qu'une situation semblable ne se reproduise.

Jean-Robert Sansfaçon
Rédacteur en chef

LE DEVOIR

Les bureaux du *Devoir* sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts. Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration: (514) 985-3333

Le site Internet du *Devoir*: www.ledevoir.com

Comment nous joindre?

La rédaction

Au téléphone (514) 985-3333
Par télécopieur (514) 985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

L'agenda culturel

Au téléphone (514) 985-3346
Par télécopieur (514) 985-3390

La publicité

Au téléphone (514) 985-3399
Par télécopieur (514) 985-3390
Extérieur de Montréal 1-800-363-0305 (sans frais)

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone (514) 985-3344
Par télécopieur (514) 985-3340

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone (514) 985-3322
Par télécopieur (514) 985-3340

Les abonnements

Au téléphone (514) 985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur (514) 985-3390
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal 1-800-463-7559 (sans frais)

Le *Devoir* est publié du lundi au samedi par Le Devoir Inc. dont le siège social est situé au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal, (Québec), H3A 3M9. Il est imprimé par Imprimerie Québec St-Jean, 800, boulevard Industriel, Saint-Jean sur le Richelieu, division de Imprimeries Québec Inc., 612, rue Saint-Jacques Ouest, Montréal. L'agence Presse Canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans *Le Devoir*. *Le Devoir* est distribué par Messageries Dynamiques, division du Groupe Québec Inc., 900, boulevard Saint-Martin Ouest, Laval. Envoi de publication — Enregistrement n° 0858. Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec.

DÉFENSEURS

«*La révolution finira par se faire. La mondialisation est responsable de trop d'injustices et de trop de morts. Y a un boutte à toute.*»

SUITE DE LA PAGE 1

contre le néolibéralisme. Aujourd'hui, c'est contre la mondialisation. C'est sûr qu'il y a un effet de mode là-dedans; les problèmes restent en fait pas mal les mêmes, mais les gens ne sont pas moins sincères. Il constate toutefois que malgré leur sincérité, la plupart de ses anciens camarades ont graduellement délaissé la lutte en même temps que commençait leur vie professionnelle ou familiale.

Bien que le mouvement antimondialisation attire majoritairement, au Québec, des étudiants, des travailleurs sociaux et autres membres de groupes sociocommunautaires, ses rangs comptent aussi des vétérans ayant, depuis mai 68, accédé à des postes de responsabilité dans l'appareil public, de même que des chômeurs, de petits commerçants, des syndicalistes, des artistes, des mères de famille, voire des courtiers d'assurance. Le nombre de ces militants actifs est difficile à évaluer. Le mouvement antimondialisation est constitué non pas par quelques organisations bien structurées mais plutôt par une constellation de groupes plus ou moins formels.

Pour ou contre la violence

Les manifestations qui ont entouré la dernière rencontre officielle de l'Organisation mondiale du commerce (OMC) à Seattle ont montré l'incroyable diversité des causes défendues à travers la lutte contre la mondialisation. Défenseurs des pauvres d'ici et d'ailleurs, écologistes, opposants aux compressions dans les programmes sociaux, anarchistes, partisans d'un retour au protectionnisme économique, etc., tous se retrouvent côte à côte pour dénoncer ce qui leur semble être à la fois le signe et la cause de ce qui ne va pas aujourd'hui dans nos sociétés. «*C'est très beau comme phénomène*», confie Robert Jasmin, un militant de 58 ans qui en a vu d'autres. «*Les gens s'adaptent aux sensibilités des autres. Ils se conscientisent aux autres volets de la question.*»

Ce souci de respecter l'opinion de chacun s'étend, non sans certaines tensions, aux moyens de lutte, notamment en ce qui a trait au recours à la violence. «*L'un de nos principes est de respecter toutes les tactiques même si l'on n'est pas nécessairement en accord. On est tous du même bord.*», explique Jaggi Singh, 28 ans, de la Convergence des luttes anticapitalistes (CLAC). «*Je vais vous dire: voir quelqu'un casser une vitrine ne me dérange pas*», déclare Denis Marquis, 23 ans, étudiant en sociologie, qui se qualifie d'anarchiste et qui a été arrêté en mai avec 156 autres manifestants lors d'une marche à Westmount qui a tourné à la confrontation violente avec les forces de police. «*Oui, il y a des gens qui transportent des boules de billard et des cocktails Molotov au cas où. Je ne vais pas m'empêcher d'aller à une manif parce qu'il y en a deux ou trois dans la gang qui cherchent la bagarre. Moi, prendre un coup de matraque sur la tête, ça ne m'intéresse pas. Habituellement, quand l'anti-manif arrive, je me pousse.*»

Soigner son image dans les médias

Si l'on ne dénonce pas toujours la violence des militants, il en est tout autrement de celle du système. La pauvreté, l'exploitation économique des pays du Tiers-Monde, les coupes à blanc de forêts entières... Voilà la violence qu'il faut condamner, pense Jaggi Singh. Extrêmement critiques face aux médias et souvent méfiants à l'endroit de leurs représentants, les militants reconnaissent toutefois que les scènes de violence sont mauvaises vendeuses auprès de la population. «*Les médias sont notre principal moyen de contact avec le public, fait remarquer Sébastien Rivard, de SalAMI. Le problème, c'est qu'ils s'arrêtent surtout aux accrochages violents plutôt qu'aux raisons de l'action. C'est pour ça que c'est important de projeter une image qui corresponde au message que l'on veut transmettre.*»

Pour ce faire, les militants antimondialisation disposent de très peu de ressources, exception faite de leur temps et de

leur énergie. On se réunit chez celui qui a le plus grand appartement. On organise un système de covoiturage pour se rendre aux manifestations. On annonce ses activités par le moyen de tracts ou par le truchement de la radio communautaire, voire, tout simplement, par la bouche à oreille. Internet constitue une véritable manne dans ce désert de moyens. Non seulement le réseau permet aux militants de coordonner leurs actions rapidement et à peu de frais, il les branche aussi à une source inépuisable d'information et d'analyses.

Sous haute surveillance?

Absolument convaincus de faire l'objet d'une surveillance policière étroite, les militants rencontrés essaient de ne pas trop s'en faire. «*C'est certain que l'on est infiltrés par la police et que nos lignes téléphoniques sont sur écoute*, affirme Sébastien Rivard. Mais ça ne nous dérange pas. On n'a rien à cacher. On se dit que si on veut que nos mères et nos tantes se rallient un jour à nous, on doit être le plus ouverts possible.» La recherche constante du «*traître*» ne peut être que destructrice pour le mouvement, ajoutent d'autres. Ce qui n'empêche évidemment pas d'être prudent et de prendre, à la manière des espions, certaines précautions lorsqu'on met au point une action délicate.

Bien qu'il se dise fier de ses convictions anarchistes, Sylvain Beaudet, 36 ans, préfère ne pas être photographié. Il ne discute pas non plus de ses idées avec ses collègues de travail. Ce qui ne veut pas dire qu'il en ait honte, précise-t-il. «*Je les laisse vivre à leur façon. Mon entourage, mes amis et ma famille, est au courant. Je ne me cache pas mais je n'essaie pas non plus de convaincre. Si ça adonne, j'en parle.*» Il en parle d'ailleurs si bien qu'il a récemment contribué à sensibiliser l'opinion publique québécoise au génocide perpétré par les milices indonésiennes, de connivence avec l'armée, contre la population du Timor oriental. Il a aussi fondé une petite maison d'édition qui vise à faire connaître l'anarchisme au Québec.

Pour Jaggi Singh, les manifestations ne sont que la partie la plus visible d'une série d'actions visant à changer la façon qu'a la population de voir et de faire les choses. Il se dit bien occupé à animer des activités d'éducation dans les parcs ou des campagnes d'aide aux assistés sociaux qu'à scander des slogans dans la rue. Comme plusieurs autres, il lui apparaît essentiel d'appliquer dans sa vie personnelle les valeurs qu'il professe, comme le commerce équitable, la décentralisation décisionnelle ou la démocratie participative. A SalAMI, ce dernier principe a mené les membres à rejeter la règle de la majorité au profit de celle du consensus. «*Lors de nos discussions, il y a une reconnaissance tacite voulant que la minorité n'a pas nécessairement tort*», explique Mireille Audet, qui a connu la hiérarchie stricte des mouvements de gauche des années 70.

Des guerres perdues d'avance

Se disant bien conscients qu'ils ne sont pas les premiers dans l'histoire à vouloir changer le système de fond en comble, les militants rencontrés n'en croient pas moins en leur chance de réussir. «*La révolution finira par se faire*, pense Sébastien Rivard. *La mondialisation est responsable de trop d'injustices et de trop de morts. Y a un boutte à toute.*» «*L'histoire révèle que ce sont les minorités organisées qui font bouger les choses*, ajoute Jaggi Singh. *Il suffit de changer le point de vue d'une masse critique de personnes, et tout bascule.*» «*Il faut mener passionnément toutes ces guerres perdues d'avance*», dit Robert Jasmin, qui a récemment vu son fils emporté par une longue maladie. «*La vie est la première de ces guerres, et la lutte humaniste est la seule qui donne un sens à la vie.*»

Avec François Normand

Demain: le Sommet des Amériques, cible des groupes de militants

VIADUC

Transports. Guy Chevette, n'aborde toutefois rien cette question, étant seulement une expertise des causes de l'accident. Le mandat du comité formé le 28 juin était limité à la collecte et à l'analyse de l'information relative à l'effondrement des poutres ainsi qu'à la préparation dudit rapport. Ce dernier, d'ailleurs, extrêmement technique, conclut que «*les poutres du pont du boulevard du Souvenir étaient dans un état d'équilibre précaire le 18 juin dernier. Cet équilibre pouvait être rompu par une sollicitation de faible amplitude due à l'effet de l'un, ou d'une combinaison, des facteurs suivants: vent, variation de température, turbulences ou vibrations dues au passage des véhicules ou imperfections géométriques, et c'est vraisemblablement ce qui s'est passé ce matin-là.*»

S'ensuit le récit étape par étape de l'effondrement, qui aurait débuté par une légère inclinaison vers le sud des poutres du côté sud du pont, ce qui a entraîné les poutres des trois rangées adjacentes. Le mouvement s'est alors poursuivi jusqu'à ce que les poutres heurtent la structure sous-jacente et les murs de garde aux culées. Quatre poutres se sont finalement effondrées sur les voies sud et nord de l'autoroute 15.

Selon le groupe d'experts, «*les appareils d'appui étaient conçus pour permettre avec un minimum de restriction la rotation et le glissement des poutres qu'ils supportaient [mais] le 18 juin, il n'y avait pas de système de contreventement adéquat pour empêcher de tels mouvements des poutres et assurer l'intégrité de la structure.*»

Le ministre des Transports n'a pas voulu commenter le rapport «*puisque des suites peuvent être données de deux sources différentes*», par le coroner, Gilbert Perron, ou par les autorités policières. «*C'est le coroner qui va déléguer les responsabilités réciproques et qui va faire les recommandations qui s'imposent*», a précisé le ministre. Mais déjà, a-t-il ajouté, son ministère est à pied d'œuvre pour trouver des moyens d'assurer une meilleure protection sur les chantiers concernant les systèmes temporaires de retenue de poutres, pour ne nommer que cet exemple.

Les auteurs du rapport ont cependant cru nécessaire de souligner «*que le comité se juge satisfait des informations obtenues et des constats qu'il en a tirés [mais qu'il] demeure possible que des faits n'aient pas été portés à son attention ou que de nouveaux éléments ne soient révélés qu'après le dépôt de ce rapport. Les conclusions de cette étude pourraient donc être modifiées en conséquence.*» Ils ont également précisé que

IMMOBILIER

SUITE DE LA PAGE 1

«*En voulant stimuler la création d'emplois, le gouvernement du Québec va nuire considérablement à l'industrie immobilière et à l'économie de Montréal.*», a commenté Daniel Doray, le président d'Oxford Québec, aussi président du conseil de l'Institut de développement urbain, qui compte 145 membres.

Les propriétaires immobiliers craignent de perdre leurs locataires au profit des immeubles subventionnés et ils voudraient que les entreprises de la nouvelle économie puissent pouvoir s'établir n'importe où. Le ministre Landry dit lui-même que toutes les entreprises devront se mettre au commerce électronique. Pourquoi seules celles qui déménageront dans la Cité du commerce électronique auront droit aux subventions? demandent-ils. «*La Cité du commerce électronique, ça devrait être toute la grande région de Montréal.*», a plaidé Daniel Doray.

Desjarlais Prévost a fait enquête dans 39 édifices à bureaux du centre-ville de Montréal et auprès de 204 locataires qui occupent 21 millions de pieds carrés, soit un peu plus de la moitié de tout l'espace disponible au centre-ville. À partir de cette enquête, la firme a estimé que l'attrait des bureaux subventionnés se traduirait par une baisse de la valeur commerciale des immeubles existants de 330 millions en moyenne. Le taux d'occupation des immeubles augmenterait de 1,8 % et les loyers, qui sont actuellement à la hausse après des années de stagnation, baisseraient de 2 %.

L'auteur de l'étude, Benoît Egan, estime qu'en conséquence, les projets de construction de nouveaux édifices à bureaux, prévus pour 2002-03, seront remis à plus tard. Selon lui, l'intervention gouvernementale dans le marché de l'immobilier a eu pour effet d'augmenter l'incertitude et le niveau de risque des investissements privés. Les investisseurs exigent donc des rendements supérieurs pour compenser ce risque, ce que l'auteur de l'étude a appelé une «*prime Montréal*». La prime Montréal a été estimée à 0,25 % par Desjarlais Prévost.

À Québec, le ministre Bernard Landry a rétorqué que les propriétaires immobiliers défendent bien mal leurs intérêts. «*En parlant d'une prime Montréal, ils se tirent dans le pied*», a-t-il commenté. Certains des «*plaignards*» se plaignent le ventre plein, a-t-il ajouté, parce que leurs immeubles abritent «*des centres d'appels subventionnés et des diplomates qui ne paient pas d'impôt.*»

M. Landry a répété que la Cité du commerce électronique ajouterait seulement 1 % par année aux espaces à bureaux disponibles, ce que le marché montréalais est tout à fait capable d'absorber. Sans donner de détails, le ministre a indiqué que de nouveaux projets immobiliers seront annoncés sous peu et qu'ils prouveront que le marché n'est pas du tout perturbé.

«*le comité a eu accès à divers documents produits par plusieurs des intervenants qui ont été impliqués dans le projet de construction du pont [mais que de] ces informations, seules celles qui étaient liées directement à l'effondrement des poutres ont été traitées par les membres du comité et sont citées dans le présent rapport.*»

Balayer sous les tapis

Ce rapport est selon le député de l'opposition John Mulcair «*un premier pas vers une tentative de submerger la vérité pour qu'elle ne voit jamais le jour.*» «*Le gouvernement essaie de balayer ça sous les tapis*», a-t-il prétendu, non sans préciser que la personne qui a été écrasée par l'effondrement du viaduc était «*un copain d'enfance.*» «*Je suis confiant que, dans [une commission d'enquête publique], ça va aller plus loin qu'une simple analyse contrôlée à l'interne sur les causes techniques.*»

Il a également fait remarquer qu'une enquête du coroner ne permettrait rien de plus que la détermination des causes et circonstances du décès. «*C'est totalement insuffisant.* [...] Si [le gouvernement] n'était pas mal à l'aise [avec toute cette histoire], il n'aurait pas refusé notre offre faite depuis juin d'aller au fond de cette affaire-là.»

Afin de donner du poids à ces accusations, M. Mulcair a fait le parallèle entre cette affaire et celle de l'utilisation d'informations confidentielles à Revenu Québec en 1996. En novembre 1997, on apprenait que Charles Chevette, le fils du ministre des Transports Guy Chevette et à l'époque adjoint du chef de cabinet de Lucien Bouchard, avait communiqué avec le chef de cabinet du chef du Bloc québécois pour l'informer des problèmes que le député bloquiste de Chambly, Ghyslain Lebel, éprouvait avec Revenu Québec. «*Tout ça a été prouvé par une commission d'enquête*», a rappelé M. Mulcair, alors que M. Bouchard avait catégoriquement nié sur toute la ligne [les allégations du PLQ dans ce dossier]. «*S'il n'a rien à cacher, qu'il arrête de se réfugier derrière des rapports commandés à l'interne.*»

Le premier ministre Bouchard a réfuté ces allégations «*totaletement fausses*» en soirée hier. «*Mon chef de cabinet, Hubert Thibault, a communiqué tout à l'heure avec le président de la Banque Nationale, [André] Bérard, qui lui a dit qu'il ne connaissait aucun fait de cette nature.* Si M. Mulcair a de l'information, a-t-il ajouté, qu'il la divulgue publiquement ou qu'il aille témoigner devant l'enquête du coroner.»

LE DEVOIR

LES SPORTS

Etat de la réserve collective de sang



La réserve de sang: 5 jours

Groupes sanguins en demande aujourd'hui

B - A - Info-collecte: 832-0873

Série mondiale de baseball

Clemens mis à l'amende

ASSOCIATED PRESS

New York — Le lanceur Roger Clemens, des Yankees de New York, a écopé d'une amende de 10 000 \$ US pour avoir lancé un bâton en direction du receveur Mike Piazza, des Mets de New York, lors du deuxième match de la Série mondiale.

Clemens n'a pas été suspendu pour son geste, survenu lors de la première manche du match de dimanche, mais a été mis à l'amende, et même si les dirigeants du baseball n'ont pas voulu en dévoiler le montant exact, un officier a laissé entendre que le montant était d'au moins 10 000 \$ US.

Selon un communiqué émis par Frank Robinson, vice-président du baseball majeur chargé des questions de discipline, Clemens aurait eu une conduite inacceptable. L'association des joueurs peut faire appel de cette décision auprès de Paul Beeston, directeur général du baseball majeur.

Au cours du match, les arbitres ont conclu que Clemens n'avait pas lancé le bout brisé du bâton de Piazza vers le joueur adverse de façon délibérée. Clemens n'a pas été chassé et a banché les Mets pendant huit manches pour conduire les Yankees à la victoire. Le 8 juillet dernier, Clemens avait atteint Piazza à la tête.

En 1990, quand il portait les couleurs des Red Sox de Boston, Clemens avait été chassé par l'arbitre du marbre Terry Cooney lors d'un match de la série de championnat contre les A's d'Oakland. L'arbitre a prétendu que Clemens avait fait usage de langage abusif.

Clemens avait alors été suspendu pour cinq matchs et avait écopé de 10 000 \$ US d'amende. Il avait fait appel. Le commissaire Fay Vincent avait conclu que Clemens n'avait pas injurié l'arbitre mais avait décidé de maintenir la suspension en disant que la façon d'agir de Clemens avait été inacceptable.



Le lanceur Roger Clemens, des Yankees, et Mike Piazza, des Mets, en pleine dispute lors du deuxième match de la Série mondiale.

Jeux paralympiques de Sydney

Chantal Petitclerc conserve l'or

PRESSE CANADIENNE

Sydney — Chantal Petitclerc recevra finalement sa médaille d'or acquise au 800 mètres aux Jeux paralympiques. Le Tribunal d'arbitrage du sport a donné raison hier à l'athlète en fau-tilleau roulant.

La Montréalaise avait remporté la course dimanche mais le résultat avait été annulé à la suite d'un accident en fond de peloton, survenu à environ 195 mètres. Les dirigeants canadiens avaient protesté de cette décision mais sans succès. Ils ont finalement obtenu gain de cause devant le Tribunal d'arbitrage du sport.

«Je suis aux anges. C'est un moment de fierté pour moi», a déclaré Petitclerc par voie de communiqué. «J'espère être capable de me concentrer sur ma prochaine course. Je suis également heureuse de voir que l'esprit sportif a prévalu.»

Le Canada occupe le sixième rang au classement des médailles avec un total de 47: 15 d'or, 18 d'argent et 14 de bronze. L'Australie poursuit sa domination avec 72 médailles (29, 20 et 23).

La décision du Tribunal d'arbitrage a été transmise verbalement au chef de mission de la délégation canadienne et à l'entraîneur-chef de l'équipe d'athlétisme. Une décision écrite suivra aujourd'hui.

«Elle n'arrivait pas à croire ce qui est arrivé», a expliqué l'entraîneur de Petitclerc, Peter Eriksson. «Elle est extrêmement heureuse de la décision. J'espère qu'elle va pouvoir dormir.»

Petitclerc, qui a reçu la médaille d'argent au 400 mètres hier après celle d'argent déjà gagnée au 100 mètres, avait devancé la favorite locale, l'Australienne Louise Sauvage, dans une course décrite comme l'événement phare des jeux.

«Ça été terrible comme expérience, a poursuivi Eriksson. Tout le monde la pourchassait, même au village des athlètes. Elle n'a donc pas eu de répit. Tout cela a été difficile et nous ne sommes pas habitués à obtenir ce genre d'attention de la part des médias.»

La perte de sa médaille était d'autant plus pénible que Petitclerc s'efforce depuis huit ans de battre Sauvage. La Canadienne est la titulaire du record du monde sur la distance mais Sauvage n'avait pas été battue en huit ans. Les deux athlètes s'affronteront de nouveau aujourd'hui en finale du 1500 mètres.

HOCKEY

ASSOCIATION DE L'EST

Section Nord-Est						
	G	P	N	DP	BP	BC Pts
Ottawa	4	0	3	0	29	16 11
Montréal	4	3	1	0	27	27 9
Toronto	4	3	0	0	14	16 8
Boston	3	4	1	0	21	28 7
Buffalo	2	3	1	1	20	23 6

Section Atlantique						
Pittsburgh	4	2	1	0	25	20 9
New Jersey	3	2	1	0	25	19 7
NY Rangers	3	3	0	0	20	20 6
NY Islanders	1	3	2	0	17	19 4
Philadelphie	1	5	2	0	21	34 4

Section Sud-Est						
Caroline	2	2	0	0	16	16 6
Washington	1	3	3	1	20	26 6
Tampa Bay	2	4	1	0	25	28 5
Floride	0	2	2	9	17	4
Atlanta	0	3	3	0	18	24 3

ASSOCIATION DE L'OUEST

Section Centrale						
St. Louis	5	2	1	0	25	13 11
Detroit	5	3	0	1	24	21 11
Nashville	4	2	1	0	15	13 9
Chicago	2	5	0	1	16	27 5
Columbus	1	6	0	1	13	31 3

Section Nord-Ouest						
Colorado	6	0	2	0	28	12 14
Edmonton	5	2	2	0	27	23 12
Vancouver	5	2	0	1	29	24 11
Calgary	3	5	0	0	17	20 6
Minnesota	1	5	2	0	15	25 4

Section Pacifique						
Phoenix	6	1	1	0	29	18 13
Dallas	6	2	1	0	26	17 13
Anaheim	4	2	1	2	26	29 11
Los Angeles	4	4	2	0	38	33 10
San Jose	4	2	0	0	17	13 8

Deuxième journée d'audience de l'équipe Festina

L'hypocrisie du monde cycliste

ASSOCIATED PRESS

Lille, France — Au delà des aveux attendus de Richard Virenque sur sa consommation de substances dopantes, la deuxième journée d'audience du procès Festina aura montré à quel point l'hypocrisie et non-dits sont les deux ressorts qui permettent au monde cycliste d'avancer.

Dans le monde de la «petite reine», on ne prononce pas le mot «dopage». On parle pudiquement de «produits de récupération». Ceci explique peut-être pourquoi Richard Virenque a eu tant de mal à avouer hier, après 25 mois de dénégations forcées, qu'il s'était dopé.

A peine l'audience a-t-elle débuté hier matin que l'avocat de Virenque souhaite que son client prenne la parole. Le silence se fait alors dans la salle d'audience de la 7^e chambre du tribunal correctionnel de Lille.

Virenque cherche ses mots, maladroitement. La voix est noyée. Ses propos sont confus.

«Avez-vous pris des produits dopants?», l'interrompt le président Daniel Delegrave. «Oui», répond, presque soulagé, le coureur.

«En faisant cet aveu, vous vous grandissez. Vous sortez d'un système de défense voué à l'échec. Vous pouvez maintenant vous regarder dans un miroir», se réjouit alors le président.

Face à cet aveu de dopage généralisé au sein de l'équipe Festina, comme au sein des autres formations cyclistes, Virenque tente de se justifier: «Si vous sautez du train [du dopage], vous arrêtez le

vélo. Je n'ai pas voulu sauter du train en marche.»

Emu par ses révélations, Virenque s'est par la suite effondré en larmes, lors de la suspension de séance à midi. Et c'est Willy Voet qui l'a réconforté, les deux hommes se tombant dans les bras. Sans pour autant oublier et pardonner toutes les accusations, comme celle de «dealer», qu'avait proférées le coureur à son encontre.

Dans l'après-midi, Luc Leblanc, champion du monde de cyclisme sur route en 1994 et membre de Festina cette année-là, a accusé de son côté «des hautes instances internationales» (l'Union cycliste internationale) d'être «responsables de ce système» de dopage.

Le matin même, lors de son audition comme témoin, il avait expliqué avec courage et pudeur qu'il avait commencé à se doper en 1994, non «pas pour améliorer ses performances mais pour rester au niveau». Et ce, après huit années passées à tourner «à l'eau claire».

Christophe Basson, 26 ans, a gagné, lui, sa célébrité dans le monde cycliste en clamant haut et fort sa volonté d'être «propre».

Arrivé en 1994 au sein de Festina, il n'a jamais pris d'érythropoïétine (EPO) ou tout autre produit. Ce qui lui a valu en 1998 d'être de plus en plus isolé au sein de sa propre équipe Festina. Son coéquipier Pascal Hervé lui a fait comprendre violemment que cette attitude était préjudiciable au palmarès de l'équipe.

Et lors du dernier Tour de France, le futur vainqueur, l'Américain Lance Armstrong, le tance

au milieu de peloton: «Il vaut mieux que tu rentres à la maison», lui dit-il d'un ton agressif. Quelques jours plus tard, Basson craquera et abandonnera le Tour. Avec humour, il déclare: «50 % des coureurs du peloton ne me parlent plus. Et parmi les 50 % restants, 90 % sont des hypocrites.»

Pour rester au niveau, il faut donc prendre de l'EPO, des hormones de croissance, des corticoïdes... Toutes les auditions de coureurs, grands et petits, lues hier par le président Daniel Delegrave, vont dans ce sens.

C'est par « crainte de ne plus être accepté dans le monde cycliste » que Laurent Brochard, ex-coureur de Festina, champion du monde en 1997, n'a pas voulu arrêter la prise de produits dopants. La consommation outrancière d'hormones de croissance et d'EPO d'Alex Zulle, co-leader de Festina en 1998, se justifie par sa volonté de gagner le Tour 1998.

La motivation est différente chez les «sans-grade» du cyclisme. «Si vous n'êtes pas au top, si vous ne gagnez pas une étape, vous êtes remerciés», selon Gilles Bourvard, ex-Festina. C'est «la peur de ne pas faire de performances qui m'a poussé à prendre des produits», explique Neil Stephens, ancien coureur australien.

Le matin, Antoine Vayer, ancien entraîneur de Festina, avait jeté un nouveau pavé dans la mare en affirmant que le dernier vainqueur du Tour de France ne peut lui aussi qu'être dopé. «C'est comme Lance Armstrong qui roule à 54 kilomètres heure. C'est scandaleux. Ça ne rime à rien.»

des Galeries d'art du Québec

DU 25 AU 29 OCTOBRE 2000

L'Art à découvrir

Plus de 100 ans d'histoire de la peinture et de la sculpture au Québec

ENTRÉE GRATUITE

SALON NATIONAL

HORAIRE DU SALON:
MERCREDI DE 11H À 17H
JEUDI, VENDREDI, SAMEDI 11H À 21H
DIMANCHE DE 11H À 17H

Jacques Lussier
collectionneur
et porte-parole du Salon

ACTIVITÉS AU PROGRAMME:

- Soirée V.I.P. pour les clients des galeries
- Artistes à l'oeuvre sur place
- Atelier de modèle vivant
- Conférences avec auteurs d'ouvrages sur l'art
- Lancement du Guide de Roussan
- 25^e anniversaire de la galerie Clarence Gagnon
- Prix du public
- Présence du Musée du bronze d'Inverness
- Films sur les artistes
- À voir au Salon quelques oeuvres de la collection de notre porte-parole

350, rue Saint-Paul Est, Vieux-Montréal (Québec)
INFORMATIONS / RÉSERVATIONS (514) 844-2133

Téléphone: 985-3322

LES PETITES ANNONCES

Télécopieur: 985-3340

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

<p>100 • 199 IMMOBILIER RÉSIDENTIEL 100 • 150 Achat-vente-échange 180 • 199 Location IMMOBILIER COMMERCIAL 200 • 250 Achat-vente-échange 251 • 299 Location</p> <p>300 • 399 MARCHANDISES 400 • 499 OFFRES D'EMPLOI 500 • 599 PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES</p> <p>600 • 699 VÉHICULES</p>	<p style="text-align: center;">LES PETITES ANNONCES</p> <p style="text-align: center;">DU LUNDI AU VENDREDI DE 8H30 À 17H00</p> <p>Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14 h 30 pour l'édition du lendemain.</p> <p style="text-align: center;">Téléphone: 985-3322 Télécopieur: 985-3340</p> <p style="text-align: center;">Conditions de paiement: cartes de crédit</p> <p style="text-align: center;"> </p>
---	--

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-BRUNO Sommet Trinité, cottage 2 ch., demi sous-sol fini, terrain 10 000 p.c., 179 000 \$ (450) 653-0669

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

OUTREMONT Nouveau projet de condominium: Les Jardins Rockland. 2 chambres + mezzanine et plafond cathédrale, planchers bois franc, belle cuisine, bien éclairé, 3 terrasses dont 1 sur le toit, stationnement 185 900 \$ taxes incluses. Les Habitations Mont-Pinnacle (514) 948-1486
Bur. ventes: 1562 A Van Horne

OUTREMONT, condo ensolleillé de 1,300 p.c., 2 c.c., grande terrasse, 145 000 \$ 274-0654

PLATEAU Condo de 975 pi. ca., grande terrasse, ssbt., espace au sous-sol. (514) 745-4630

161

SOUS-LOCATION

2 min. métro Jarry, 419 meublé, 2 balcons, encol., cuis. frigo, 6 mois. Libre jan. 6005/m. (514) 270-3342

164

CONDOMINIUMS À LOUER

TREMBLANT - PINOTEAU Luxueux 2 c.c., 2 s. de b., garage 10 500 \$ saison. (450)629-8815

103

CONDOMINIUMS ET COPROPRIÉTÉS

TREMBLANT - INTRAWEST

Penthouse. Le meilleur emplacement sur la montagne. Sur 2 étages, 1 300 p.c., 3 c.c., 3 s. de b., meublé par un décorateur. Balcon faisant face à la montagne. Vue spectaculaire et non obstruée, aménagement de luxe, 6 électros, espace de stationnement souterrain réservé, casier privé de 10 X 12 pour bâtons de golf, vélos, vêtements, skis, etc... Chauffage central à a/c, casier à skis, système d'alarme, hauts-parleurs Bose, T.V. par satellite. Doit être vu 790 000 \$.

1-800-465-4666 ext. 5431
Courtiers protégés

170

HORS FRONTIÈRES À LOUER

*** PARIS ***

XVe, superbe apart., 3^{es} meublé ancien, l'équipé, 2-4 pers., parc. Disp. sem./mois. (450)968-0282

PARIS - BASTILLE, suite plein soleil, tout confort, 800\$/sem/couple + 100\$ de lit. (514) 845-4425

115

EXTÉRIEUR DE MONTRÉAL

KAMOURASKA

Maison de prestige refaite à neuf. Site exceptionnel. Domaine situé le long de la rive du fleuve. Terrain enchanteur de 55,900 p.c. 5 c.c., 4 s. de b., 1 salle d'eau, 2 salons, 2 salles à manger, foyers. Vendue avec plusieurs pièces meublées. Très bonne possibilité de revenu avec clientèle établie. 309 000 \$, pas d'agents (418) 492-7081

175

MAISONS DE CAMPAGNE À LOUER

ENTRE BROMONT et Orford, maison ancestrale sur ferme active, 4 c.c., tranquillité, panorama. Saison (514) 331-7692, (450) 539-2943.

176

CHALET À LOUER

DOMAINE SAUVAGE St-Gabriel, Sports d'hiver, Rustique et confortable, 2 c.c., foyer. (514) 725-1321

176

CHALET À LOUER

LAC PATRICK - Laurentides 4 c.c., foyer, tout équipé, ski de fond, très beau paysage. Mois/ saison. (514) 486-6151

NORD DE JOLLETTE, chaudière suisse en montage, 2 c.c., foyer gaz propane. Tranquillité. 3 600\$/saison tout compris. (450) 432-1782

192

ON DEMANDE À LOUER

JEUNE PROFESSIONNELLE cherche 3 1/2 ou 4 1/2 sur Plateau, Mile-End ou secteur Sherbrooke/St-Laurent. Exc. ref. (514) 813-9773

251

BUREAU À LOUER

OUTREMONT, très beau bureau pour ingénieurs/architectes, cuisine, 1 300 p.c. + s. s. fini, 211 boul. St-Joseph Ouest, 2 pas de Laurier, 2 500\$/chauffé. Pierre Gauthier, 278-1670 (9h à 5h, lun. au vend.)

303

ANTIQUITÉS

ACHAT ANTIQUITÉS Bronzes, etc. S. Génierau 450-798-2886 1-800-835-8686

305

ARTISANAT

CARTES DE SOUHAITS délicieuses. Échantillons sur demande. Livraison rapide. (418) 848-2685

307

LIVRES ET DISQUES

ACHETONS LIVRES & DISQUES 598-8580, 707 Mt-Royal est (514) 919-3860

ACHETONS LIVRES SERVICE À DOMICILE. 387-8544

LIBRAIRIE D'EXPERIENCE achetée à domicile fonds universitaire, littéraire et beaux livres. 914-2142

450

EMPLOIS DIVERS

TRADUCTEURS/TRICES vers le français. Français impeccable. Tout diplôme universitaire accepté. Expérience. Milieu informatisé. De 43 000\$ à 99 000\$/année. Traductions à faire exclusivement dans nos bureaux de TORONTO. (416) 975-5252 poste 305.

515

FORMATIQUE ET BUREAUTIQUE

VOTRE ORDINATEUR BOGUE ? Je peux certainement vous aider 10 ans exp. P.C., Mac. Étudiant. (514) 484-6088 Julien

522

TRAITEMENT DE TEXTE

TRAVAUX de traitement de texte Effectués soirs et fins de semaine 762-6777

530

COURS

ANGLAIS INTENSIF Cours individuels, petits groupes. 514.849.5484

560

ENTRETIEN, RÉNOVATION

ENTREPRENEUR GÉNÉRAL résidentiel - commercial industriel Avec licence. Équipe structurée. 725-3997

REPLACEMENT de chauffe-eau 300\$ toutes taxes incl. 853-5763

RÉNOVATIONS INTÉRIEURES Cuisines, salles de bain, céramique, divisions et tout quant à une toilette dans votre sous-sol? Pas si cher que ça. 387-2613 (Jacques)

575

DÉMÉNAGEMENTS

G. JODOIN TRANSPORT INC. Déménagements de tous genres. Spécialité: appareils électroniques. Assurance complète. 253-4374

599

MESSAGES

24 octobre. La classe de yoga me fait bien. Dois aller à Don Mills. Lunch avec MK?

LE BUREAU DES ANCIENS du Collège Montmorency de Laval recherche toutes les personnes ayant participé à l'Association générale des étudiants de Montmorency (AGEM) ainsi qu'à ses activités étudiantes (radio, 1986, journal). Les trouvaillies auront lieu le samedi 11 novembre 2000 au Collège Montmorency.

Pour s'inscrire: dirimpact.com/retrovailliesagem 450-663-0005

AVIS

À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée.

LE DEVOIR ne sera pas responsable des erreurs répétées.

Merci de votre attention.